

# **XVIIème TOURNOI SENIOR DU BAD AU MONAS**

**19 et 20 Décembre 2026**  
**Séniors de N3 à NC / SH, SD, DH, DD, DM**

## **REGLEMENT PARTICULIER**

1. N° d'autorisation : en cours
2. Le tournoi est placé sous l'autorité du juge-arbitre principal M. NOUVIALE Emmanuel. Il règle tout différend entre les joueurs et le comité d'organisation. Les décisions du juge-arbitre font autorité.
3. Le tournoi se déroulera conformément aux règles de la FFBad et selon le règlement intérieur du tournoi.
4. Tout participant doit être licencié à la FFBad et doit être en mesure de présenter sa licence 2026-2027 le jour de la compétition.
5. La compétition accueillera, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, toutes les disciplines (Simples Homme et Dame, Doubles Hommes, Dames et Mixtes) dans des séries accueillant les niveaux de N3 à NC. Le système des poules sera, dans la mesure du possible, privilégié. Les catégories d'âge Junior et Cadet tous classements, Minime à partir de P10 au moins en simple, seront acceptées dans les tableaux correspondant à leur classement.
6. Les organisateurs se réservent le droit de regrouper ou diviser les séries en fonction du nombre de compétiteurs. Nous privilégierons deux poules de 4 par séries. Cependant, des poules uniques pourront être constituées afin d'homogénéiser au mieux les tableaux.
7. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité, en accord avec le Juge Arbitre.
8. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions pour le bon déroulement du tournoi.
9. Le tournoi se déroulera sur une seule salle sise 11 avenue du Ségala- 12000 Le Monastère et sera organisé avec le logiciel Badnet.
10. La date limite d'inscription est fixée au Mercredi 9 Décembre 2026. Les tableaux seront constitués le Jeudi 10 Décembre 2026 (classements pris en comptes au Jeudi 03 Décembre 2026). Les convocations seront disponibles en ligne sur le site Badnet.org. Il appartient aux joueurs de vérifier leur convocation sur le site.  
Chaque jour, tout participant doit se faire pointer à son arrivée.
11. Le montant des droits d'engagement est de 18 € par joueur pour 1 tableau et 20 € pour 2 tableaux (y compris droits d'engagement fédération). Paiement en ligne sur Badnet à l'inscription. En cas de forfait, aucun remboursement ne sera effectué après constitution des tableaux sauf cas de force majeure prévu au règlement des compétitions. En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les droits engagés seront entièrement remboursés.
12. L'inscription au tournoi (par les différents clubs) doit se faire sur Badnet ou Ebad. Toute autre inscription (papier, e-mail, sms ...) ne pourra être prise en compte.
13. Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).
14. Les joueurs peuvent s'inscrire « en recherche » dans un tableau de double, sans assurance de se voir

attribuer un partenaire. Si tel est le cas, le joueur sera remboursé de ses droits d'inscription pour le tableau concerné.

15. Tout compétiteur peut s'inscrire sur deux tableaux maximums (1 par jour de compétition). Si le comité d'organisation le juge nécessaire, il se réserve le droit de proposer à certains joueurs d'évoluer sur les 3 tableaux.

16. Les joueurs ne doivent pas avoir plus de 2 classements d'écart en double et mixte (exception : un NC peut jouer avec un P10)

17. Les inscriptions seront réparties par classement afin de permettre à tout le monde de s'inscrire et d'assurer une répartition cohérente des classements. L'objectif est de produire des séries de tous niveaux et homogènes. Les inscriptions seront réparties en deux séries :

SH -DH et DX : N3/R5 - R6/NC

SD et DD: N3/R6 – D7/NC

Il est demandé aux paires de s'inscrire dans la catégorie du joueur ayant le classement le plus bas de la paire.

Exemple :

- En DH, une paire R4/R6 devra s'inscrire en R6/NC.

18. Une fois la limite dépassée, les joueurs et joueuses seront placés sur une liste d'attente. Une fois les inscriptions clôturées, les éventuelles places libres sur un tableau ou par classement, pourront être complétées par un autre tableau ou autre classement

Exemples :

- Si le nombre de doubles dames est plus faible que prévu, le nombre de doubles hommes sera augmenté
- Si le nombre d'inscrits en N3/R n'est pas à son maximum, alors des places peuvent être libérées dans les classements inférieurs.

Cela implique que des joueurs initialement placés en liste d'attente seront intégrés lors de la constitution réelle des tableaux.

Dans la mesure du possible, les joueurs en liste d'attente seront prévenus au plus tôt.

Les séries d'inscription ne seront pas forcément les séries finales.

Les joueurs sur listes d'attente seront ensuite « ventilés » en attente dans leur série correspondante.

L'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre de paires d'un même club dans une même série en fonction des inscriptions (3 paires maximum pleines), ce, afin de diversifier les clubs dans les séries.

Les joueurs du Monastère ne peuvent initialement s'inscrire que sur un tableau.

Les joueurs de Monastère auront une ouverture des inscriptions le 1er Novembre et seront donc prioritaires si inscrits le 1er Novembre. Leur partenaire si hors joueurs du Monastère seront donc prioritaires également dans le tableau concerné.

19. Les volants sont à la charge des joueurs. Chacun devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match. Volants officiels du tournoi (en vente dans le gymnase) : RSL Tourney grade 1.

20. Les horaires des matchs seront affichés dans la salle, mais ne le seront qu'à titre indicatif. Les joueurs doivent se tenir prêt à jouer 60 minutes avant l'horaire prévu.
21. Tout joueur absent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match pourra être disqualifié par le Juge Arbitre.
22. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié.
23. Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 15 points, sous arbitrage ou en auto-arbitrage. En cas de litige, tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre. Le cas échéant, celui-ci pourra désigner un arbitre.
24. Le match devra commencer 3 minutes après l'appel ; temps d'échauffement, de mises en tenues et d'essai des volants inclus.
25. Le temps de repos minimal entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit en accord avec les intéressés et sous réserve d'acceptation par le Juge Arbitre.
26. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés, les arbitres, les membres du comité d'organisation et les entraîneurs entre deux sets et lors de la pause à 8 points.
27. Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation auprès du Juge Arbitre.
28. Tout volant touchant le plafond ou l'infrastructure durant l'échange sera considéré comme « faute » et sera remis 2 fois à l'engagement.
29. Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBad sera exigée.
30. Droit à l'image : Le comité d'organisation se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors de ce tournoi pour ses différentes publications et communications. Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître dès son arrivée dans le gymnase et ce le premier jour du tournoi auprès du Comité d'organisation (table de marque).
31. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, accidents ou incidents à l'intérieur ou aux abords de la salle.
32. Chaque participant au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera et postera, dans les délais impartis, les pièces justificatives à la Commission Régionale des Tournois de la Ligue de Badminton.
33. Le présent règlement sera affiché dans la salle. Toute participation à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Le Comité d'Organisation